

Un autre regard sur l'autisme grâce au film de Sophie Robert

« Quelque chose en plus »... Le film de Sophie Robert sur la prise en charge des enfants atteints d'autisme présenté jeudi soir au cinéma Voltaire a été un quasi-plébiscite. Cette soirée de projection qui était proposée par le Pôle autisme du Pays de Gex, en partenariat avec « Autisme Genève » et « Cultures & Cinémas », en présence de la réalisatrice, a réuni beaucoup de monde.

Rien ne destinait Sophie Robert à réaliser un film sur ce sujet. « Je ne suis pas spécialisée dans l'autisme. Mais j'ai fait ce documentaire parce que j'ai senti un réel besoin », martèle la réalisatrice.



De gauche à droite : Sophie Robert, réalisatrice, Audrey Rinaldi, président du Pôle Autisme du Pays de Gex, Ana Celaes, membre du comité international sur le droit des personnes handicapées Jorge Cardona, membre du comité international des droits de l'enfant. Photo Le DL/M.I.

Un autre regard sur cette maladie

En effet, pour son précédent documentaire, « Le mur, la psychanalyse à l'épreuve de l'autisme », Sophie a pris le temps de rencontrer de nombreux psychologues afin de donner plus de consistance à son projet. Mais quelle ne fut pas sa surprise...

« J'étais atterrée par leur double discours : celui qu'ils tiennent aux profanes et l'autre aux "initiés" », explique-t-elle. La sortie de ce documentaire qui jette une lumière crue sur ces professionnels de santé lui vaudra bien des démêlés judiciaires. « Le mur » sera censuré pendant deux ans avant d'être réhabilité au terme d'un long marathon judiciaire par la Cour d'appel de Douai, en janvier dernier.

Mais ce ne sont pas quel-

ques ennuis judiciaires qui vont freiner la jeune réalisatrice. « Quelque chose en plus », tourné dans deux IME (instituts médico éducatifs), à Eclair et Chambourcy, propose un tout autre regard sur cette maladie et les enfants qui en souffrent. Le film montre que ces enfants, pris en charge de façon individuelle et précoce, s'intègrent plus facilement à leur milieu social et interagissent mieux avec les autres personnes.

La France à la traîne sur ce sujet

Parmi les méthodes pratiquées par leurs encadrants, il y a l'ABA (lire par ailleurs). Pour la réalisatrice, ce documentaire était la meilleure façon de répondre à ses détracteurs. Mieux encore, après

sa sortie, « Quelque chose en plus » a reçu le label du Ministère du handicap. Et le film est régulièrement diffusé dans les instituts de formation à la prise en

charge des enfants autistes.

De l'avis de tous les participants à cette soirée, la France n'est pas la mieux placée en Europe dans la

L'INFO EN +

LA MÉTHODE ABA

Elle utilise les moyens de communication alternatifs comme une sorte de langage des signes. Elle implique une formation permanente des enseignants et éducateurs.

COÛT DE PRISE EN CHARGE

Une prise en charge d'un enfant dans un institut coûte 300 €/ jour à l'État. 700 € à 800 €/ jour dans un hôpital public et seulement 800 €/ mois pour une AVS. Le nombre d'enfants scolarisés et atteints d'autisme est évalué à peu près à 45, selon la présidente de l'association.

prise en charge des enfants autistes. Elle a été à plusieurs reprises condamnée par le conseil de l'Europe.

M.I.

Le pôle autisme Pays de Gex

Entré en fonction il y a un peu plus d'une année, le pôle autisme Pays de Gex est engagé dans le combat pour l'inclusion scolaire des enfants atteints du handicap. Il apporte soutien et conseil aux familles des enfants malades. Il a noué un partenariat avec les instances de l'Éducation Nationale.

À ce jour, sous son égide, 40 AVS (auxiliaire de vie scolaire) et 40 enseignants ont ainsi été formés pour faire face à l'accueil de ces enfants en milieu scolaire. « Il est important pour nous qu'il y ait des AVS

avec un nombre d'heures suffisant. Mais on doit tout le temps se battre pour que nos enfants aient un bon accompagnement », déplore Audrey Rinaldi, la présidente. En effet, c'est à la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) que revient l'attribution du nombre d'heures.

Créé au départ au sein d'Eclat (association des personnes handicapées du Pays de Gex), le Pôle autisme est devenu une association à part entière le 1^{er} septembre. Dans ses locaux, elle ac-

cueille 11 enfants encadrés par trois personnes (dont une éducatrice spécialisée et une psychologue). Elle assure aussi une guidance parentale. « Les enfants sont accueillis parfois moins de deux heures par semaine, ce qui est très peu », déplore Audrey Rinaldi.

Il y a certes la mauvaise prise en charge dénoncée par l'association, mais aussi une absence de diagnostic précoce. Le pôle autisme est entièrement financé par la CCPG (Communauté de communes du Pays de Gex).